

SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE DE L'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
Siège Social : Ilot "C"- LOT N° 121 - Avenue
Boubacar Ben Amer
Ksar-Nouakchott-Mauritanie B.P. 1355
Tel:(00 222) 45 25 67 83 - FAX:(00 222) 45 25 39
95
RC: 35699 / NIF:30500075



Date : 14/07/2022

Page : 1/1

Affichage N°

3235

DA N°

DA-07-22-DCERTN

Objet: Demande de prix

Nous vous demandons de nous soumettre votre offre pour la fourniture du matériel désigné ci-après :

Matériel de Topographie

Désignation	Référence Article	Quantité
Acquisition Matériel de topographie conformément aux spécifications techniques de la DA N° 07/22-DCERTN du 06/07/2022 ci jointe .		1 (UN)
NB: Sous peine de rejet de l'offre la fiche technique est obligatoire		

(NB:)

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables

3) Les prix s'entendent : RNM-RENDU A NOS MAGASINS

5) Délai de livraison : Immédiat

2) Le délai d'option doit être de trois mois

4) Lieu de livraison DCERTN

* Votre offre doit être présentée sous pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière avec mention « Confidentiel et N° Affichage »

* Sous peine de rejet de l'offre, il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés.

* Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la Somelec (DAA)

Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Le lundi, 25/07/2022 A 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

* La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation.

* Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des Achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numéro d'identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

Directeur Central Approvisionnements
et Moyens Généraux

Mohamed El Moctar MOHAMED MAHMOUD

Page 1/2